

**CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
« INITIATION A LA PRATIQUE DE LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE »**

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

KOHLER Hervé
Maître de conférences
en sciences de gestion
à l'UPF

Intervenant :
Fabien LARCHER
Expert-comptable

➤ **CALENDRIER**

Formation ouverte
à la demande
pour un minimum de
15 inscrits

➤ **LIEU DE
FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

Cette formation, sanctionnée par un certificat d'université, permet aux salariés désireux de s'initier à la fiscalité appliquée dans les entreprises polynésiennes d'acquérir les fondamentaux de la discipline. L'objectif est notamment de compléter un cursus d'études généraliste afin de procurer aux stagiaires un atout dans en matière de recherche d'emploi.

Public et conditions d'accès

Professionnels n'ayant pas de formation fiscale et titulaires au minimum d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficiaires d'une Validation des Acquis Professionnels.

Débouchés

Notamment emplois de comptables ou d'assistants comptables dans les services comptables et financiers des entreprises privées.

Organisation pédagogique

Cours du soir en présentiel théoriques et pratiques.

Durée

30 heures

Cursus

UE. Obligations fiscales des entreprises en Polynésie française

- Présentation générale du cadre fiscal des entreprises en Polynésie française
- Étude détaillée et pratique des principaux impôts et taxes :
 - La TVA et la taxe CPS ;
 - L'impôt sur les transactions et la CST ;
 - L'impôt sur les bénéfices des sociétés et autres impôts liés ;
 - La patente et autres impôts liés.

Validation

Contrôle continu

Frais de formation

35 000 F CFP